

07 77 80 65 39
presse@unef.fr

AOÛT 2025
DOSSIER DE PRESSE

ENQUÊTE SUR L'ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

unef
le syndicat étudiant

SOMMAIRE

EDITO

PARTIE 1 : ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE.....7

I- Chiffres de la précarité étudiante

II- Les principaux chiffres

Coût moyen de la vie

Coût de l'inflation sur l'alimentation

Coût de l'inflation sur l'énergie

Chiffres sur le logement

Chiffres sur les transports

II. Augmentation du coût de la vie

Évolution cette année + reste à charge

Évolution depuis le début du mandat Macron

III. Analyse des chiffres

Renforcement des inégalités territoriales et sociales

Écart entre les aides et les dépenses

Augmentation des loyers crous : promesses du gouv sur le logement

PARTIE 2 : DES POLITIQUES ANTISOCIALES TOUJOURS.....12

MISES EN PLACE

I- Fausses promesses sur la réforme des bourses

II- Nouveau dégel des frais d'inscriptions, précarise encore plus les étudiant·e·s et notamment les étudiant·e·s étranger·e·s.

III- Nouvelle augmentation de la cvec

PARTIE 3 : LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES15

I- Le loyer

II- Les transports

III- L'alimentation

PARTIE 4 : LES ÉTUDIANT·E·S PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ·E·S 20 PAR CETTE AUGMENTATION

I- Etudiant.e.s étranger.eres toujours plus discriminé.e-s

II- Trop peu d'aides pour les étudiants dans les drom face au coût de la vie

III- Les différences du coût de la vie entre les femmes et assigné.e-s et les hommes

PARTIE 5 : L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN EXPANSION25

I- Privatisation du supérieur

II- Disparités d'accès et creusement des inégalités

III- Une double peine pour les plus précaires

IV- De l'argent public qui finance l'enseignement privé

PARTIE 6 : UN PROJET DE SOCIÉTÉ À APPLIQUER POUR LA30 JEUNESSE URGEMMENT, TOUJOURS IGNORÉ PAR LE GOUVERNEMENT

I- L'allocation d'autonomie : seule réponse structurelle à la précarité étudiante

**II- Réinvestissement massif de l'état dans ses services public :
Universités et CROUS**

III- Enseignement supérieur gratuit et ouvert à tous :

Abrogation des frais d'inscriptions différenciés

Suppression de la cvec

Fin de la sélection à l'université

Unification du SPES

Une précarité étudiante qui ne cesse de s'aggraver

Cette nouvelle étude sur le coût de la vie étudiante dresse une fois de plus le constat alarmant d'une précarité étudiante qui s'enracine durablement dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Alors que nous publions cette enquête dans un contexte d'incertitude politique persistante, les chiffres révèlent une réalité que ne peut plus ignorer le gouvernement : le coût de la vie étudiante continue d'augmenter inexorablement, creusant toujours davantage l'écart entre les besoins réels des étudiant·e·s et les réponses apportées par les pouvoirs publics.

Cette hausse constante du coût de la vie étudiante s'inscrit dans une tendance lourde qui, année après année, contraint les étudiant·e·s à faire des choix entre leurs besoins fondamentaux : se loger, se nourrir, se déplacer, ou encore accéder aux soins médicaux. Face à cette augmentation continue, les aides disponibles demeurent largement insuffisantes et inadaptées aux besoins réels des étudiant·e·s, laissant une majorité d'entre eux dans une situation de précarité structurelle.

Des inégalités qui frappent particulièrement certains profils

Cette étude entend souligner que parmi l'ensemble de la communauté étudiante, certain·e·s subissent de plein fouet cette dégradation des conditions de vie et d'études. Les étudiant·e·s étranger·e·s, notamment ceux et celles issu·e·s des pays hors Union européenne, voient leur situation se détériorer d'année en année. Exclu·e·s du système de bourses, contraint·e·s de payer des frais d'inscription multipliés par 16 depuis la mise en place du plan "Bienvenue en France", victimes de barrières administratives aux procédures kafkaïennes, ces étudiant·e·s cumulent les entraves à l'accès à des conditions de vie et d'études dignes dans un système qui organise leur mise à l'écart.

Les étudiant·e·s ultramarin·e·s ne sont également pas épargné·e·s, confronté·e·s à un coût de la vie significativement plus élevé qu'en métropole, sans que les dispositifs d'aide ne compensent véritablement ces écarts territoriaux, ni ne prennent en compte les différences de conditions de vie et d'études dans les DROM.

Quant aux femmes et personnes assignées femmes, elles continuent de supporter un coût de la vie de 848,12€ plus élevé que pour les hommes, creusant encore davantage les inégalités de genre dans l'accès à l'enseignement supérieur.

Ces différences de traitement ne sont pas le fruit du hasard : elles révèlent les conséquences des politiques du gouvernement Macron, qui, loin de corriger les inégalités sociales, les reproduit et les amplifie, transformant l'université en un espace de sélection sociale plutôt qu'en un lieu d'émancipation pour tou·te·s.

Le mépris gouvernemental face à la jeunesse

Nous pouvons également constater que cette aggravation continue de la précarité étudiante s'accompagne d'un mépris manifeste des gouvernements successifs envers la jeunesse. Depuis plusieurs années, les réponses apportées à la précarité étudiante se résument à des mesures qui ne répondent en rien aux besoins réels des étudiant·e·s et des coups de communication, loin des transformations structurelles qu'exige la situation d'urgence que vivent des centaines de milliers d'étudiant·e·s.

La pseudo-réforme des bourses promise par le gouvernement, les promesses non tenues sur la construction de logements sociaux étudiants, l'augmentation continue de la CVEC ou encore le dégel des frais d'inscription illustrent parfaitement cette politique du mépris de la jeunesse. Plutôt que d'investir massivement dans les conditions de vie et d'études, et dans l'émancipation de sa jeunesse, le gouvernement préfère faire payer aux étudiant·e·s son désengagement et son désinvestissement dans l'enseignement supérieur.

Cette étude du coût de la vie étudiante révèle un enseignement supérieur toujours plus inégalitaire, où l'accès aux études, à la réussite et à l'émancipation dépendent toujours davantage de l'origine sociale des étudiant·e·s.

Un désengagement de l'État face à la privatisation rampante

Ce mépris envers les étudiant·e·s s'inscrit dans une logique plus large de désengagement de l'État de ses missions de service public dans l'enseignement supérieur. Alors que les besoins des universités ne cessent de croître avec l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s, les investissements de l'État dans l'enseignement supérieur public diminuent toujours plus, contraignant les universités à chercher des financements privés et à faire payer toujours plus cher les étudiant·e·s, pendant qu'elles s'enfoncent dans des budgets déficitaires.

L'enseignement supérieur public français vit une crise de financement sans précédent. Les universités, chroniquement sous-financées, peinent à assurer leurs missions fondamentales d'enseignement et de recherche. Les conditions d'études se dégradent, les infrastructures vieillissent, les services aux étudiant·e·s se réduisent.

Le CROUS, seul service public entièrement dédié aux étudiant·e·s, illustre parfaitement cette logique de désinvestissement de l'État dans ses services publics. Contraint de puiser dans les poches des étudiant·e·s les plus précaires pour financer son fonctionnement avec la CVEC, une taxe injuste imposée aux étudiant·e·s qui n'existait pas avant 2018 et qui permet de manière indirecte de contrer le sous-investissement massif du gouvernement, il augmente les loyers en résidences universitaires, multiplie les hausses de tarifs de restauration et peine à remplir ses missions fondamentales. Cette situation révèle l'abandon progressif par l'État de sa responsabilité dans la prise en charge des conditions de vie étudiante.

En parallèle de ce désinvestissement dans le service public, l'enseignement supérieur privé ne cesse de se développer, attirant les étudiant·e·s par des promesses d'une meilleure insertion professionnelle et de services que le public n'est plus en mesure d'assurer dans de bonnes conditions.

Cette hausse d'inscriptions dans le privé est également due à une sélection à l'entrée de l'université toujours plus exigeante, laissant les étudiant.e.s sans autre choix que de se précariser à vie en entrant dans le parc privé afin de pouvoir étudier. Cette privatisation rampante accentue les inégalités sociales, créant un système à deux vitesses où l'origine sociale détermine toujours davantage les possibilités d'études et les perspectives d'avenir.

Cette évolution du secteur privé s'accompagne d'une marchandisation croissante de l'enseignement supérieur, transformant l'éducation en chance et en bien de consommation plutôt qu'en droit universel. Les étudiant.e.s deviennent contraint.e.s de s'endetter pour accéder à une formation, renforçant encore les mécanismes de reproduction sociale que l'université publique devrait pouvoir contribuer à combattre.

Face à ces constats, cette étude sur le coût de la vie étudiante entend démontrer une nouvelle fois l'urgence d'un changement radical de cap. Il ne s'agit pas seulement d'aménager à la marge un système défaillant, mais de repenser en profondeur les politiques de jeunesse et d'enseignement supérieur pour garantir à chaque jeune, quelles que soient ses origines sociales, les moyens de son émancipation et de sa réussite.

PARTIE 1 - L'ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE

I- LES CHIFFRES DU COÛT DE LA VIE

COÛT MOYEN DE LA VIE EN 2025

+4,12% Augmentation du coût moyen de la vie en 2025

+807€ Augmentation annuelle de 2024 à 2025

+31,88% Evolution sous E. Macron

COÛT MOYEN DU LOGEMENT

+2,46% Augmentation des loyers dans le privé

+3,26% Augmentation des loyers CROUS

COÛT MOYEN DES TRANSPORTS

+1,44% Augmentation du coût des transports pour les boursier·e·s

+2,44% Augmentation du coût des transports pour les non-boursier·e·s

II- L'AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE

+4,12%

L'augmentation du coût de la vie augmente de 4,12% suppose un total de 1226 € de charges par mois. Cette forte augmentation s'explique par une hausse des loyers, du coût des transports mais également des frais obligatoires pour s'inscrire à l'université.

Les étudiant-e-s subissent une précarité étudiante forte année après année et tous les signaux sont au rouge.

Situation	Etudiant-e non boursier-e cohabitant-e en province	Etudiant-e non boursier-e décohabitant-e en province	Etudiant-e boursier-e échelon Obis décohabitant-e en province	Etudiant-e boursier-e Obis décohabitant-e IDF
Reste à charge	513,33 €	1020,47 €	794,97 €	1171,92 €
Evolution du coût de la vie	5,03%	3,99%	3,84%	2,44%
Evolution globale du coût de la vie	4,12%			

Méthodologie

Tout-e-s les étudiant-e-s n'ont pas les mêmes dépenses (logement indépendant ou non par exemple) ni les mêmes aides sociales en fonction de leur situation personnelle (boursier-ère-s ou non, échelons de bourses différents, montant des APL diffère en fonction du territoire). Nous établissons donc différents profils "types" d'étudiant-e-s sélectionnés en raison de leur représentativité du milieu étudiant. Pour chacun de ces profils, la différence entre les dépenses et les aides reçues (bourses sur critères sociaux et APL) permet de définir un "reste à charge". La moyenne pondérée des "restes à charge" de chaque profil en fonction du nombre d'étudiant-e-s qu'ils représentent permet de définir un "reste à charge" global dont l'évolution par rapport à l'année précédente permet de définir l'évolution du coût de la vie.

Evolution du coût de la vie sous E. Macron

+31,88%

La barre des 30% d'augmentation a été franchie. Cette année encore, le coût de la vie augmente pour les étudiant-e-s et le bilan d'E. Macron en la matière est catastrophique. Entre refus d'augmenter les bourses en fonction de la hausse du coût de la vie, mensonges sur les budgets mis dans le système d'aides sur critères sociaux et recul sur la réforme des bourses, le président de la République enchaîne les politiques précarisation.

L'organisation de la précarité étudiante par le gouvernement est claire : baisse des subventions aux CROUS, mensonges sur les constructions de résidences universitaires et arrêt complet des discussions autour de la réforme structurelle du système de bourses à bout de souffle, et les exemples sont nombreux.

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron en 2017, le coût de la vie pour les étudiant·es a augmenté de 31,88%.

III- ANALYSE DES CHIFFRES

Evolution du coût de la vie sous E. Macron

Les chiffres de cette étude sur le coût de la vie étudiante révèlent une réalité plus que préoccupante : avec une augmentation de 4.12% du coût de la vie étudiante cette année, loin de se résorber, les inégalités dans l'accès à l'enseignement supérieur se creusent et se diversifient, créant un véritable barrage à l'accès à l'enseignement supérieur. Cette hausse du coût de la vie démontre une fois de plus que les étudiant·es subissent de plein fouet une précarisation organisée par les politiques gouvernementales.

Les écarts territoriaux continuent de se renforcer, transformant l'origine géographique en facteur déterminant de réussite universitaire. Entre les métropoles où se concentrent le plus grand nombre de formations et les territoires périphériques où l'offre universitaire se raréfie, la distanciation sociale ne fait que croître. Cette géographie inégalitaire de l'enseignement supérieur contraint de nombreux·ses jeunes à partir de leur territoire d'origine, ajoutant aux dépenses nécessaires aux besoins fondamentaux, des frais de mobilité et de logement.

Plus grave encore, ces inégalités territoriales se doublent d'inégalités sociales qui ne cessent de s'approfondir. L'enseignement supérieur, censé être un outil d'émancipation sociale pour la jeunesse, devient progressivement un mécanisme de reproduction des inégalités sociales. Les étudiant·es issu·es des classes populaires se retrouvent relégué·es dans des formations qu'ils ne voulaient pas, quand ils arrivent à passer l'épreuve la sélection toujours plus croissante à l'entrée de l'université, contraint·es par leurs conditions matérielles d'existence à renoncer à leur émancipation.

Cette double peine territoriale et sociale révèle l'échec des politiques publiques à garantir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur. Plutôt que de corriger ces déséquilibres, le système actuel les amplifie, créant des disparités dans l'enseignement supérieur prédéterminées par la géographie et la classe sociale d'origine.

Un écart énorme entre aides sociales disponibles et besoins réels

L'analyse des données 2025 met en lumière un constat accablant : avec une augmentation de 4,12% du coût de la vie étudiante, l'écart entre les aides sociales existantes et les dépenses obligatoires pour vivre dignement en tant qu'étudiant·e n'a jamais été aussi important. Cette hausse particulièrement brutale, qui représente une dégradation supplémentaire du pouvoir d'achat étudiant, révèle l'incapacité structurelle du système actuel à répondre aux besoins fondamentaux de la jeunesse.

Cette augmentation de plus de 4% intervient dans un contexte où les aides sociales stagnent voire diminuent depuis des années, creusant toujours davantage le fossé entre les ressources disponibles et les dépenses incompressibles. Concrètement, cette hausse représente plusieurs centaines d'euros supplémentaires à la charge des étudiant·es, aggravant encore la sélection sociale à l'entrée de l'université et pendant les études supérieures.

Alors que le coût de la vie étudiante dépasse désormais largement les 1000 euros dans la plupart des villes universitaires, le montant maximal des bourses sur critères sociaux stagne à un niveau dérisoire, condamnant les étudiant·es à vivre dans la précarité. Cette situation absurde oblige les étudiant·es à compléter leurs maigres revenus par le salariat, compromettant ainsi leurs chances de réussite universitaire, car rappelons-le, le salariat étudiant est la première cause d'échec dans les études.

De plus, l'exclusion de 74% des étudiant·es du système de bourses aggrave davantage encore cette situation. Ces étudiant·es, pourtant en situation de précarité, doivent assumer de leur poche cette hausse de 4,12% du coût de la vie sans aucun filet de sécurité. Cette augmentation s'ajoute aux hausses cumulées des années précédentes, créant un effet dévastateur entre des aides qui stagnent/diminuent et un coût de la vie qui s'envole.

Face au parcours du ou de la combattant·e infernal, les étudiant·es n'ont d'autre choix que de multiplier les emplois précaires, compromettant leur réussite universitaire et leurs conditions de vie, ou de renoncer purement et simplement à leurs études.

Par ailleurs, l'année blanche annoncé par F. Bayrou sur les aides sociales ne va faire qu'amplifier ce phénomène. L'écart entre les aides sociales comme les APL réellement perçues et le coût de la vie ne va faire qu'augmenter en raison du gel à venir. Cette situation révèle l'hypocrisie d'un système qui prétend œuvrer pour l'égalité des chances tout en organisant méthodiquement l'exclusion des classes populaires de l'enseignement supérieur.

Les promesses du gouvernement non tenues sur le logement

L'analyse des données 2025 met en lumière un constat accablant : avec une augmentation de 4,12% du coût de la vie étudiante, l'écart entre les aides sociales existantes et les dépenses obligatoires pour vivre dignement en tant qu'étudiant·e n'a jamais été aussi important. Cette hausse particulièrement brutale, qui représente une dégradation supplémentaire du pouvoir d'achat étudiant, révèle l'incapacité structurelle du système actuel à répondre aux besoins fondamentaux de la jeunesse.

L'augmentation des loyers CROUS constitue l'une des manifestations les plus criantes de cette dégradation des conditions de vie étudiantes et de l'abandon des promesses du gouvernement. Après des années de gel des loyers, la hausse des loyers de 3,26% dans les résidences universitaires illustre parfaitement la faillite des politiques de logement étudiant menées depuis 2017.

Les promesses de construction de 60 000 logements étudiants annoncées en grande pompe par Emmanuel Macron se sont révélées être de purs éléments de communication. Avec seulement moins de 10% de l'objectif réalisé plusieurs années après l'échéance initialement fixée, ce fiasco illustre parfaitement le décalage entre les annonces gouvernementales et la réalité vécue par les étudiant-e-s, tout en poussant les étudiant-e-s vers le parc privé afin de pouvoir se loger, les enlisant toujours plus dans la précarité.

de, qui représente une dégradation supplémentaire du pouvoir d'achat étudiant, révèle l'incapacité structurelle du système actuel à répondre aux besoins fondamentaux de la jeunesse.

Cette incapacité à tenir les engagements pris par Emmanuel Macron révèle une méconnaissance profonde des enjeux étudiants et une absence totale de volonté politique réelle d'investir dans le logement social étudiant. Pendant que les promesses restent lettre morte, les étudiant-e-s continuent de s'entasser dans des logements insalubres ou de renoncer à leur autonomie, faute de places disponibles dans le parc social.

Face à ce sous-investissement chronique, le gouvernement a trouvé une solution aussi cynique qu'injuste : faire payer les étudiant-e-s eux-mêmes le coût de son désinvestissement. L'augmentation des loyers CROUS, qui touche des étudiant-e-s précaires, constitue un transfert de charges révoltant du budget de l'État vers les étudiant-e-s.

Cette hausse intervient dans un contexte où seulement 6% des étudiant-e-s ont accès aux logements CROUS, créant une situation absurde où le service public fait payer toujours plus cher les rares places qu'il parvient à proposer. Cette logique néolibérale transforme le CROUS, historiquement conçu comme un rempart contre la précarité étudiante, en contributeur à cette même précarité.

L'augmentation de 4,12% du coût de la vie étudiante s'inscrit ainsi dans une stratégie délibérée de désengagement de l'État, où chaque service, chaque aide, chaque dispositif social est progressivement abandonné, tandis que le gouvernement se désengage des questions d'émancipation de la jeunesse. Cette privatisation rampante des dépenses liées à l'enseignement supérieur révèle l'abandon par l'État de ses responsabilités fondamentales envers la jeunesse.

PARTIE 2 - DES POLITIQUES ANTISOCIALES TOUJOURS MISES EN PLACE

I- LA RÉFORME DES BOURSES : ENCORE UNE PROMESSE NON TENUE

Depuis des années, l'UNEF et l'ensemble du mouvement étudiant attendent une véritable réforme structurelle du système de bourses sur critères sociaux. Les promesses répétées de consultations avec les organisations étudiantes n'ont jamais débouché sur des mesures concrètes, révélant une stratégie de communication politique vide d'acte. Le gouvernement continue de considérer la jeunesse comme sa variable d'ajustement budgétaire, préférant diminuer les aides essentielles aux étudiants, plutôt que d'investir convenablement dans l'enseignement supérieur. Cela fait des années que nous demandons une réforme structurelle des bourses, que le gouvernement nous promet des réformes qui ne sont jamais à la hauteur tout en changeant continuellement d'avis sur ce qu'ils comptent faire ou non, en parallèle toutes discussions sur la réforme est suspendue et le gouvernement est incapable de nous donner une ligne politique claire sur le sujet, ce dernier faisant payer aux étudiant·e·s le prix de son désinvestissement dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Chaque rentrée universitaire voit ressurgir les mêmes promesses d'amélioration du système de bourse, sans qu'aucune vraie réforme ne voie le jour. Les étudiant·e·s les plus précaires continuent ainsi de subir un système de bourses inadapté aux réalités de conditions de vie et d'études actuelles.

Au-delà des promesses non tenues, c'est le signe d'une absence de volonté politique de consacrer les moyens budgétaires nécessaires. Une véritable réforme des bourses nécessiterait un investissement massif dans la jeunesse, avec une revalorisation des montants et un remodelage du système de calcul, qui ne doit plus être basé sur les revenus parentaux.

Nous exigeons que le gouvernement engage une réforme des bourses structurelle ambitieuse et à la hauteur des besoins réels des étudiant·e·s ainsi qu'un investissement massif dans l'enseignement supérieur et la recherche.

II- L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTION

La nouvelle augmentation des frais d'inscription universitaire constitue un recul social majeur qui vient aggraver les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Cette mesure touche l'ensemble des étudiant·e·s pour qui chaque augmentation représente un obstacle supplémentaire à la poursuite d'études.

Cette politique s'inscrit dans une logique néolibérale de marchandisation de l'enseignement supérieur, où l'accès à l'éducation devient progressivement conditionné à la capacité financière des étudiant·e·s. Le principe de l'accès égalitaire à l'éducation se trouve ainsi remis en cause par le désinvestissement de l'État dans l'enseignement supérieur.

L'impact du plan "Bienvenue en France" sur les étudiant.e.s étranger.ère.s illustre de manière particulièrement criante les dérives de cette politique. En instaurant des frais d'inscription différenciés et 16 fois plus élevés pour les étudiant.e.s non-européens, cette mesure crée une discrimination institutionnelle inadmissible.

Cette politique à double vitesse transforme l'université en un système où l'origine géographique détermine les conditions d'accès aux études. Ce nouveau dégel des frais d'inscription vient notamment précariser et attaquer davantage encore les étudiant.e.s étranger-res, en augmentant toujours plus la barrière financière qu'ils rencontrent à l'entrée à l'université.

Evolution des frais d'inscriptions 2017-2025										
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Licence	Droits obligatoires	184 €	170 €	170 €	170 €	170 €	170 €	170 €	175 €	178,00 €
	CVEC	0 €	90 €	91 €	91 €	92 €	95 €	100 €	103 €	105,00 €
	Total	184 €	260 €	261 €	261 €	262 €	265 €	270 €	278 €	283,00 €
	Evolution		41,30%	0,38%	0,00%	0,38%	1,15%	1,89%	2,96%	1,80%
Master	Droits obligatoires	256 €	243 €	243 €	243 €	243 €	243 €	243 €	250 €	254,00 €
	CVEC	0 €	90 €	91 €	91 €	92 €	95 €	100 €	103 €	105,00 €
	Total	256 €	333 €	334 €	334 €	335 €	338 €	343 €	353 €	359,00 €
	Evolution		30,08%	0,30%	0,00%	0,30%	0,90%	1,48%	2,92%	1,70%
Doctorat	Droits obligatoires	391 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	380 €	391 €	397,00 €
	CVEC	0 €	90 €	91 €	91 €	92 €	95 €	100 €	103 €	105,00 €
	Total	391 €	470 €	471 €	471 €	472 €	475 €	480 €	494 €	502,00 €
	Evolution		20,20%	0,21%	0,00%	0,21%	0,64%	1,05%	2,92%	1,62%
	Moyenne globale	277 €	354 €	355 €	355 €	356 €	359 €	364 €	375 €	381,33 €
	Evolution globale 2024-2025	1,69%								
	Evolution globale 2017-2025	37,67%								

III- CETTE ANNÉE ENCORE, LA CVEC ALOURDIT LE BUDGET DES ÉTUDIANT-E-S

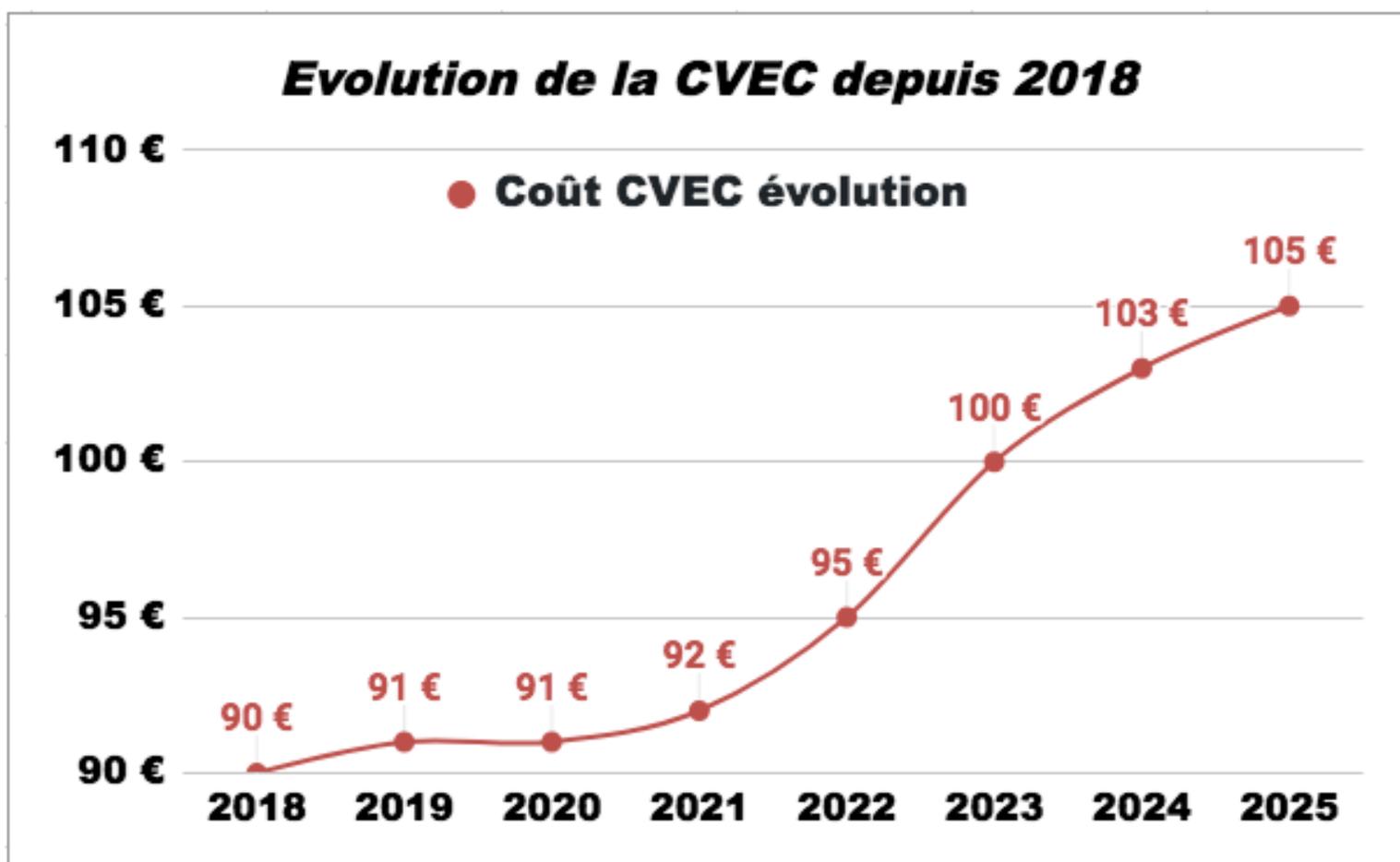
La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est une taxe imposée par E.Macron en 2018 aux étudiant.e-s afin de combler en partie le déficit budgétaire des universités et des CROUS dû au désinvestissement chronique de l'Etat. Désormais, ce sont les étudiant.e-s qui payent eux et elles-mêmes pour les projets associatifs, les services sur les campus tels que le sport mais également leur accompagnement social ou de santé.

Lors de sa mise en place, le montant de la CVEC s'élevait à 90€ et ce sont désormais 105€ que les étudiant.e-s doivent déboursé-e-s en plus de leurs frais d'inscription.

Cette taxe qui depuis 2018 à augmentée de 16,67% représente un coût important pour les étudiant.e-s, plongé-e-s dans une précarité structurelle, qui s'ajoute à tous les frais de la rentrée.

Avant son départ de Matignon, Gabriel Attal avait décidé d'inclure parmi les bénéficiaires de la CVEC les établissements privés. Cette décision s'inscrit dans un continuum politique de mise en place de nombreux privilèges pour l'enseignement supérieur privé. Entre les hausses de subventions, la reconnaissance de diplômes privés, faisant concurrence directe aux publics et sélection accrue qui a pour conséquence la hausse du nombre d'inscrit-e-s dans le privé, les gouvernements d'E.Macron n'ont eu de cesse d'encourager le développement des établissements privés.

Evolution de la CVEC 2018-2025								
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coût CVEC	90 €	91 €	91 €	92 €	95 €	100 €	103 €	105,00 €
Evolution		1,11%	0,00%	1,10%	3,26%	5,26%	3,00%	1,94%
Evolution globale 2018-2025	16,67%							



PARTIE 3 - LES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

I- LE LOYER

Le premier poste de dépense des étudiant.e.s

+2,46% Evolution globale des loyers dans le privé

+3,26% Evolution des loyers CROUS

609,60€ Loyer moyen dans le privé

857 € Loyer moyen dans le privé en Ile-de-France

421,97 € Loyer CROUS moyen

Le loyer représente le premier poste de dépense des étudiant.e.s donc la moindre augmentation de quelques euros a un impact très important sur leurs porte-monnaies. Cette année, les étudiant.e.s logé.e.s dans le parc privé verront leurs loyers augmenter de 2,75% pour atteindre un coût moyen de 609,60€. C'est en Ile-de-France que les loyers sont les plus élevés avec une moyenne mensuelle de 857€.

Du côté des logements à tarification sociale du CROUS, les loyers augmentent une nouvelle fois cette année de 3,26% pour atteindre une moyenne de 421,97€.

La précarité étudiante s'installe de façon structurelle parmi cette population et l'augmentation des loyers fait partie des premiers facteurs d'aggravation de la situation.

Évolution des loyers

Global France

MENSUEL		ANNUEL	
2024	2025	2024	2025
515 €	528 €	6 178 €	6 331 €
2,46%			

Ile de France

MENSUEL		ANNUEL	
2024	2025	2024	2025
694 €	725 €	8 329 €	8 696 €
4,40%			

Province

MENSUEL		ANNUEL	
2024	2025	2024	2025
472 €	481 €	5 669 €	5 770 €
1,79%			

Les décisions politiques sont également des facteurs qui peuvent améliorer la situation financière. Cependant, le gouvernement a décidé une nouvelle fois d'augmenter les loyers CROUS au lieu de permettre au réseau des œuvres de fonctionner à loyers constants. Déjà l'année dernière, les augmentations de loyers étaient justifiées par la nécessité de rénovation de certaines résidences. Pourtant, dans le parc privé, ce ne sont pas aux locataires de payer la vétusté des bâtiments. Pourquoi les étudiant·e·s locataires dans le public ne seraient-ils et elles pas logé·e·s à la même enseigne ?

Par ailleurs, le nombre de constructions de résidences universitaires augmente beaucoup trop lentement par rapport aux annonces faites. Après avoir annoncé la construction de 35 000 nouveaux logements étudiant·e·s dans les 3 prochaines années, soit 11 600 par an, le budget du gouvernement Bayrou ne permet d'en construire seulement 2200 par an. Un effet d'annonce qui se transforme en mensonge, s'ajoutant aux nombreux autres du gouvernement. En effet, Emmanuel Macron avait annoncé la construction de 60 000 logements CROUS en 5 ans. Lorsque le bilan est fait 5 ans après seulement 8,8% d'entre eux ont été construits.

Construire des résidences CROUS doit être une priorité face à la précarité étudiante pour permettre aux étudiant·e·s de se loger en moyenne à plus de 180€ de moins que dans le parc privé.

II- LES TRANSPORTS

Une fracture sociale qui se creuse dans l'accès à la mobilité

246,57 € Coût moyen pour les boursier·e·s

272,36 € Coût moyen pour les non-boursier·e·s

1,44% Évolution par rapport à 2024 pour les boursier·e·s

2,44 % Évolution par rapport à 2024 pour les non boursier·e·s

Les transports en commun constituent un poste de dépense incontournable dans le budget étudiant, représentant bien plus qu'un simple moyen de déplacement : ils conditionnent l'accès même aux études supérieures et la capacité des étudiant·e·s à mener une vie sociale et culturelle digne. Cette année encore, les chiffres révèlent des inégalités criantes qui transforment l'origine géographique et la situation sociale en facteurs déterminants de la réussite universitaire. L'analyse des coûts des transports pour 2025 met en lumière des écarts considérables entre les territoires. Tandis que certaines collectivités territoriales mènent des politiques volontaristes en faveur de la mobilité des jeunes, d'autres maintiennent des tarifs prohibitifs qui constituent autant de barrières à l'émancipation étudiante.

Évolution du coût des transports 2025				
Évolution nationale				
	Boursier·e·s		Non boursier·e·s	
	2024	2025	2024	2025
		243,07 €	246,57 €	265,86 €
Différence	1,44%		2,44%	
Évolution province				
	Boursier·e·s		Non boursier·e·s	
	2024	2025	2024	2025
		183,46 €	180,41 €	216,16 €
Différence	-1,66%		1,27%	
Évolution grandes villes				
	Boursier·e·s		Non boursier·e·s	
	2024	2025	2024	2025
		329,83 €	335,53 €	293,77 €
Différence	1,73%		14,23%	

Les inégalités entre étudiant·e·s boursier·e·s et non-boursier·e·s dans l'accès aux transports révèlent une logique à deux vitesses qui pénalise une grande partie des étudiant·e·s. Ces derniers, exclus injustement du système de bourses mais ne disposant pas pour autant de ressources suffisantes, subissent de plein fouet des tarifs bien trop élevés.

L'hétérogénéité des politiques tarifaires à travers le territoire français témoigne de l'absence de vision nationale cohérente en matière de mobilité étudiante. Alors que l'État se désengage de ses responsabilités, les collectivités territoriales tentent, avec des moyens inégaux, de pallier ces carences.

Certaines métropoles ont fait le choix d'investir massivement dans la mobilité des jeunes. La gratuité totale des transports, mise en place dans des villes comme Montpellier, illustre qu'une autre politique est possible. D'autres collectivités développent des dispositifs innovants de tarification sociale, proposant des réductions significatives pour les étudiant·e·s ou étendant les avantages tarifaires à l'ensemble des jeunes en formation. Ces initiatives démontrent qu'avec une volonté politique forte, il est possible de faire de la mobilité un droit effectif

À l'inverse, de trop nombreuses agglomérations universitaires maintiennent des politiques tarifaires trop élevées pour les étudiant·e·s. Des villes comme Paris pratiquent des tarifs annuels qui dépassent largement les 300 euros, représentant un véritable sacrifice pour des étudiant·e·s déjà précarisé·e·s.

L'impact sur les conditions de vie et d'études

Ces inégalités tarifaires conditionnent directement les choix d'orientation et les conditions de vie des étudiant·e·s. Face à des coûts de transport trop élevés, nombreux sont ceux et celles qui renoncent à certaines formations et limitent leurs déplacements pour réduire leurs frais de transport.

Cette logique de rationnement de la mobilité par les prix contribue à la fragmentation du territoire universitaire et à l'abaissement des conditions de vie et d'études des étudiant·e·s. Elle participe ainsi directement à la reproduction des inégalités sociales et territoriales dans l'enseignement supérieur.

La mobilité ne peut pas être considérée comme un luxe ou un avantage. Elle constitue un préalable indispensable à l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur et à l'amélioration des conditions de vie étudiante. Il est urgent que le gouvernement et les collectivités territoriales prennent enfin la mesure de cet enjeu et investissent massivement dans une politique de mobilité véritablement émancipatrice pour la jeunesse.

III- L'ALIMENTATION

L'alimentation est une source de dépense importante pour les étudiant·e·s. Cette année, les prix des produits alimentaires augmentent de 1,4%. Malgré un apaisement de l'inflation, le portefeuille s'alourdit de plusieurs dizaines d'euros à l'année. Lorsque les prix augmentent, il devient de plus en plus compliqué pour les étudiant·e·s de se nourrir de façon équilibrée et les impacts sur la santé sont importants.

Lorsque l'accès aux fruits et légumes frais ou encore à de la viande ou du poisson est compromis par des prix élevés, les étudiant.e.s se retournent vers une alimentation basée sur des féculents. Au-delà d'une alimentation non équilibrée et de mauvaise qualité, les repas monotones s'enchaînent jour après jour.

Du côté de la restauration universitaire, bien que l'Assemblée nationale ait adopté une loi élargissant l'accès au repas à 1€ pour l'ensemble des étudiant.e.s, le réseau des CROUS est bien trop sous-financé pour permettre à tou.te.s d'y avoir accès. En effet, il faudrait multiplier par deux le nombre d'infrastructures accueillant la restauration universitaire pour que la nouvelle loi puisse être appliquée.

De plus, face au sous-financement chronique de son réseau, le CROUS est contraint d'augmenter les prix des formules en cafétérias. Les répercussions pour les étudiant.e.s sont très lourdes et le nombre d'ouvertures de cafétérias face aux fermetures de restaurants universitaires est alarmant. Les restaurants universitaires proposent des repas chauds et complets pour 1€ pour les boursier.e.s et 3,30€ pour les non-boursier.e.s. Dans les cafétérias, les formules du même prix ne sont pas complètes, et de nombreux CROUS proposent des formules aux prix bien supérieurs à 3,30€.

L'investissement massif dans les CROUS est une urgence que le gouvernement doit assumer.

PARTIE 4 - LES ÉTUDIANT·E·S PARTICULIÈREMENT TOUCHÉ·E·S PAR CETTE AUGMENTATION

I- ETUDIANT·E·S ÉTRANGER·E·S TOUJOURS PLUS DISCRIMINÉ·E·S

En France, les étudiant·e·s étranger·e·s constituent une des parts de la population étudiante la plus précaire. En effet, ces étudiant·e·s subissent une triple précarité. Une précarité administrative car ces étudiant·e·s sont livré·e·s à eux et elles mêmes face à l'ensemble des démarches administratives à effectuer au quotidien. Ces difficultés sont accentuées par une mauvaise formation des personnels concernant des démarches spécifiques aux étranger·e·s mais également au manque d'assistant·e·s sociaux·les pour réellement accompagner les étudiant·e·s. Une précarité pédagogique entraînée par un mauvais accompagnement des étudiant·e·s étranger·e·s face aux différences pédagogiques avec leurs pays d'origine.

Enfin, une précarité financière dont les facteurs sont nombreux. Le premier est l'exclusion du système de bourse sur critères sociaux ce qui plonge les étudiant·e·s étranger·e·s dans une forte précarité. Contraint·e·s de se salarier, ils et elles ne le peuvent qu'à 60% du temps de travail d'un·e français·e et ce chiffre tombe à 50% pour les algérien·ne·s. Le second facteur important de précarisation concerne l'ensemble des contraintes administratives que les étudiant·e·s étranger·e·s doivent surmonter et notamment leurs montants. Au-delà des frais de visa et de tests de français, les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union européenne doivent justifier de la présence sur leur compte bancaire de la somme de 7380€. Une somme très importante qui empêche d'office de nombreux·ses étudiant·e·s.

Situation	Etudiant·e français·e non boursier·e primo arrivant·e décohabitant·e en France	Etudiant·e français·e boursier·e 0 bis décohabitant·e en France	Etudiant·e extracommunautaire arrivant pour la 1ère fois en France
RAC mensuel	1117,13 €	892,27 €	1275,23 €
RAC annuel	13405,56 €	10707,24 €	15302,76 €
Différence coût de la vie pour un·e étudiant·e étranger·e primo arrivant·e	14,15%	42,92%	

Les politiques du gouvernement ne font qu'aggraver une situation déjà précaire. En effet, la mise en place du plan "Bienvenue en France" entraîne une hausse des frais d'inscription pour les étudiant·e·s étranger·e·s hors Union européenne atteignant presque 3000€ pour une année de licence et 4000€ pour une année de master. Lors de sa mise en place en 2019, de nombreuses universités avaient refusé d'appliquer cette sélection financière et raciste. Depuis, le gouvernement a adopté une politique de mise sous pression financière des universités, les obligeant à appliquer ces frais différenciés.

De plus, en raison du mode d'attribution des logements en résidences universitaires, les étudiant·e·s étranger·e·s se retrouvent dans les cités u que les autres étudiant·e·s ne veulent pas car dans un état délabré et insalubre.

Aujourd'hui l'urgence est à l'ouverture du système de bourses sur critères sociaux pour les étudiant·e·s étranger·e·s ainsi que pour accéder à l'ensemble des aides sociales à destination des étudiant·e·s.

Par ailleurs, l'abrogation du plan "Bienvenue en France" est nécessaire pour rétablir l'égalité de traitement entre les étudiant·e·s. Ce ne sont pas aux étudiant·e·s étranger·e·s de payer le sous investissement financier de l'Etat dans les universités.

II- TROP PEU D'AIDES POUR LES ÉTUDIANT·E·S DANS LES DROM FACE AU COÛT DE LA VIE

Les étudiant·e·s ultramarin·e·s évoluent dans un contexte économique particulièrement difficile qui creuse les inégalités territoriales au sein de l'enseignement supérieur français. Cette situation révèle les limites d'un système d'aides sociales conçu principalement pour la métropole, sans prise en compte suffisante des spécificités économiques des départements et régions d'outre-mer.

Les données révèlent un écart considérable du coût de la vie entre les DROM et la métropole qui pèse lourdement sur les budgets étudiants. Les étudiant·e·s boursier·e·s ultramarin·e·s font face à une différence de 10,51% du coût de la vie par rapport aux boursier·e·s vivant en métropole, tandis que cet écart atteint 6,86% pour les étudiant·e·s non-boursier·e·s. Concrètement, cette situation se traduit par des dépenses supplémentaires mensuelles de 50,09€ pour les boursier·e·s et de 69,69€ pour les non-boursier·e·s, représentant un surcoût annuel considérable dans des budgets déjà trop précaires.

Les dépenses	Etudiant-e boursier-e échelon 5 décohabitant-e province métropole		Etudiant-e boursier-e échelon 5 décohabitant-e DROM		Etudiant-e non boursier-e décohabitant-e province métropole		Etudiant-e non boursier-e décohabitant-e DROM	
	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026	2024-2025	2025-2026
	Le reste à charge				Le reste à charge			
RAC annuel	6088,02 €	5720,88 €	5739,94 €	6321,94 €	12255,13 €	12184,85 €	12093,60 €	13021,17 €
RAC mensuel	507,34 €	476,74 €	478,33 €	526,83 €	1021,26 €	1015,40 €	1007,80 €	1085,10 €
Différence coût de la vie entre boursier-e et non boursier-e	10,51%				6,86%			

Cette différence s'explique principalement par l'inflation particulièrement marquée sur les produits de première nécessité dans les territoires ultramarins.

Face à cette réalité économique, les dispositifs publics se révèlent largement inadéquats. Le complément de bourse de 30€ par mois mis en place par le gouvernement, reste dérisoire au regard des besoins réels des étudiant.e.s. Cette aide représente moins de la moitié du surcoût mensuel supporté par les étudiant.e.s boursier.e.s ultramarin.e.s et ne couvre qu'un quart des dépenses supplémentaires des étudiant.e.s non-boursier.e.s.

Cette situation s'aggrave par le sous-investissement chronique dans les services publics ultramarins. Les structures du CROUS souffrent d'un financement insuffisant qui limite leurs capacités d'intervention. Le manque de rénovation des équipements, l'insuffisance des capacités d'accueil et la réduction des services proposés créent un cercle vicieux qui pénalise doublement les étudiant.e.s ultramarin.e.s.

L'urgence de la situation impose des mesures concrètes et ambitieuses pour palier au coût de la vie dans les DROM. Le passage du complément de bourse de 30€ à 100€ par mois et par échelon, devient une nécessité.

Parallèlement, un investissement massif dans les DROM est essentiel. La construction de logements CROUS à tarification sociale, le développement de l'offre de restauration universitaire et l'amélioration des services d'accompagnement social constituent autant de leviers pour réduire les inégalités territoriales et sociales. Le développement de l'offre de formation locale, par l'investissement massif de l'Etat dans les universités et établissements d'enseignement supérieur ultramarins et l'élargissement des filières disponibles, permettrait de réduire la mobilité forcée et ses coûts associés.

III- LES DIFFÉRENCES DU COÛT DE LA VIE ENTRE LES FEMMES ET ASSIGNÉ-E-S ET LES HOMMES

L'analyse genrée du coût de la vie étudiante révèle l'existence d'inégalités structurelles majeures qui pèsent spécifiquement sur les femmes et personnes assignées femmes. Ces disparités, loin d'être anecdotiques, s'inscrivent dans un système patriarcal qui génère des surcoûts significatifs et contribue à perpétuer les inégalités de genre dans l'enseignement supérieur.

Différence de coût de la vie entre femmes et assigné·e·s et hommes				
	2024-2025		2025-2026	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Mensuel	110,76 €	38,70 €	110,02 €	39,34 €
Annuel	1329,08 €	464,40 €	1320,21 €	472,06 €
Différence	864,68€		848,12€	
	179,67%			

Les données de cette année révèlent une différence de 179,67% du coût de la vie entre les femmes et personnes assignées femmes d'une part, et les hommes d'autre part. Cette disparité se traduit par un surcoût annuel de 848,12€, soit plus de 70€ par mois de dépenses supplémentaires imposées par les normes sociales genrées.

Ces surcoûts trouvent leur origine dans les injonctions sociales imposées par le système patriarcal. Le maquillage, l'épilation et les soins esthétiques constituent autant de dépenses considérées comme socialement nécessaires pour les femmes, créant une pression financière spécifique. Cette situation est aggravée par le phénomène de "taxe rose", qui se manifeste par des différences de prix injustifiées pour des produits identiques selon leur ciblage genré, particulièrement visible dans les secteurs de l'hygiène et du soin.

La précarité menstruelle : une réalité alarmante

La question de la précarité menstruelle illustre de manière particulièrement saisissante ces inégalités structurelles. En 2025, le surcoût annuel lié à la menstruation s'élève à 294,31€. Cette progression s'inscrit dans un contexte national préoccupant où le nombre de personnes confrontées à la précarité menstruelle a doublé en trois ans, passant de 2 millions en 2021 à 4 millions en 2023.

Coût personnes menstruées		
	Personne menstruée	Personne non-menstruée
Coût moyen annuel	317,95 €	32,89 €
Différence	285,06 €	

Les jeunes constituent la population la plus touchée par ce phénomène, avec 20% des 18-24 ans qui déclarent manquer d'accès aux protections périodiques. Cette situation place les étudiantes dans des situations de choix impossibles entre l'achat de protections hygiéniques et d'autres dépenses essentielles comme l'alimentation. L'impact direct sur la participation aux cours révèle comment ces inégalités économiques se transforment en inégalités sociales et dans la chance de réussite.

Les frais médicaux spécifiques : un obstacle à l'accès aux soins

François Bayrou a annoncé, lors des grandes annonces sur le PLF 2026, supprimer une partie des remboursements liés aux Affections Longues Durées et souhaitait une baisse supplémentaire sur les remboursements des médicaments par la sécurité sociale. Ces deux baisses annoncées vont constituer un frein supplémentaire pour les étudiant.e.s handicapé.e.s et malades chroniques qui vont devoir payer leurs médicaments de leur poche. Mais cela va aussi constituer un frein aux soins du quotidien, et empêcher les étudiant.e.s de se soigner en cas de maladies plus bénignes. Les frais médicaux spécifiquement liés au genre féminin constituent un autre facteur d'inégalité majeur. Les soins gynécologiques, pourtant essentiels à la santé préventive, génèrent un reste à charge prohibitif avec des consultations moyennes à 70€ dont seulement 30€ sont remboursés par l'Assurance Maladie. Cette situation décourage le recours aux soins, comme en témoigne le fait que 25% des étudiantes ont déjà renoncé aux soins gynécologiques par contraintes financières.

La situation s'aggrave avec l'annonce d'une hausse des tarifs de consultation gynécologique pour décembre 2024, passant de 33,50€ à 37€, qui ne peut qu'accentuer les difficultés d'accès aux soins. Les frais récurrents liés à la contraception et aux médicaments antidouleurs pendant les menstruations s'ajoutent à cette charge financière, particulièrement lourde pour les 12,7% d'étudiantes de plus de 25 ans exclues du dispositif de gratuité contraceptive.

La lutte contre ces inégalités nécessite une approche systémique et ambitieuse. L'amélioration de l'accès aux soins gynécologiques passe par l'augmentation des moyens des services de santé étudiants et l'embauche massive de gynécologues dans les services universitaires, ainsi que la prise en charge intégrale des consultations préventives.

Méthodologie :

Afin de définir une différence du coût de la vie entre les étudiant.e.s femmes et assigné.e.s femmes et les étudiants hommes, nous avons pris en compte des postes de dépenses dont le montant diffère en fonction du genre et des normes sociales : épilation, maquillage, taxe rose sur l'habillement, ... De la même façon, nous avons évalué les postes de dépenses d'une personne menstruée afin d'établir un reste à charge. Attention ! : la méthodologie de calcul de la différence du coût de la vie entre les étudiantes et les étudiants n'est pas la même que celle de l'évolution globale du coût de la vie, il est donc inutile de comparer les chiffres entre eux

PARTIE 5 - L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ EN EXPANSION

I- PRIVATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Alors que la précarité étudiante atteint des sommets historiques et que l'enseignement supérieur public suffoque sous le désengagement chronique de l'État, un secteur prospère et se propage : l'enseignement privé. Cette expansion n'est pas le fruit du hasard, mais bien la conséquence directe des politiques menées depuis des années qui organisent méthodiquement la casse du service public de l'enseignement supérieur.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le nombre d'établissements privés d'enseignement supérieur a littéralement explosé ces dernières années, transformant l'accès à la formation en un véritable marché où seuls les plus fortunés peuvent s'offrir une place. Cette prolifération s'accompagne d'une hausse vertigineuse des frais d'inscription, qui atteignent des montants à cinq chiffres dans de nombreux établissements, creusant toujours plus les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur.

En 2024, les inscriptions en écoles privées ont encore progressé de +1,1% avec 799 700 étudiants inscrits, témoignage d'un phénomène qui s'accélère dangereusement. Cette croissance ne reflète pas un choix libre des étudiant.e.s, mais bien une contrainte imposée par un système public délibérément affaibli qui ne peut plus répondre aux besoins de la jeunesse.

Le coût moyen des frais d'inscription dans le privé révèle l'ampleur du désastre : le secteur privé impose des tarifs qui s'élèvent en moyenne à 12 607€ par an en moyenne, transformant l'accès à l'enseignement supérieur en un privilège de classe.

II- DISPARITÉS D'ACCÈS ET CREUSEMENT DES INÉGALITÉS

La politique de sous-investissement d'Emmanuel Macron dans les universités publiques a eu des conséquences non seulement à l'entrée de l'enseignement supérieur, mais aussi concernant la poursuite d'études.

On assiste depuis la mise en place de la sélection généralisée à une crise sans précédent du nombre de places à l'entrée en master, avec une hausse fulgurante du nombre d'étudiant.e.s sans inscription. Emmanuel Macron, par choix idéologique, n'a pas investi suffisamment pour absorber la hausse démographique via la création de places. Cette politique s'est faite en parallèle d'une sélection en Master, où le nombre de places à stagner, voir diminuer. Sous couvert de la création du droit à la poursuite des études, cette réforme qui passe la sélection en Master du M2 au M1 laisse plusieurs milliers de jeunes avec seulement une licence en poche, sans orientation en Master. Les étudiant.e.s sont encore une fois les premières victimes du renforcement de la sélection.

En 2022, 1 étudiant.e sur 4 était inscrit.e dans le privé contre 1 étudiant.e sur 5 en 2021. Aujourd'hui c'est plus de **26 %** des étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s dans une école privée.

Depuis l'arrivée d' Emmanuel Macron en 2017, l'augmentation des étudiant.e.s inscrit.e.s dans le privé a explosé de 53,79%. Cette explosion est liée majoritairement au stress de la sélection, les étudiant.e.s préférant payer des frais d'inscription faramineux pour être sûr.e.s d'avoir une place dans le supérieur. Ainsi, de nombreux-ses étudiant.e.s n'ayant eu aucune proposition d'admission sur Parcoursup ou MonMatser sont contraints de s'inscrire dans le privé.

Répartition des effectifs en 2024-2025 entre secteurs public et privé				
Effectifs (en milliers)	Public	Privé	Total	Part du privé en %
Universités (y c. BUT et formations d'ingé.) *	1 631,5	-	1 631,5	-
Formations d'ingé. hors univ.	86,1	59,7	145,8	40,90%
STS et assimilées (scolaires)	158,9	58,8	217,7	27%
STS et assimilées (apprentis)	39,1	148,4	187,5	79,20%
Classes préparatoires aux grandes écoles	73,5	13,5	86,9	15,50%
Écoles de commerce, gestion, comptabilité	1	257	258	99,60%
Autres	223,1	262,4	485,4	54%
Total	2 213,1	799,7	3 012,8	26,50%
Evolution annuelle en %	1,50%	1,10%	1,40%	-

Source : Note du SIES 2025

Evolution des effectifs dans l'ESR entre 2017 et 2025									
Effectifs (en milliers)	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	Evolution depuis 2017 en %
Public	2160	2138	2164	2192	2232	2168	2176	2213,1	2,46%
Privé	520	541	561	593	737	767	790	799,7	53,79%
Total	2680	2679	2725	2785	2979	2935	2965	3012,8	12,42%

Source : Note flash du SIES 2025

Frais d'inscription à 5 chiffres

Il 542,22 euros, c'est en moyenne les frais d'inscription pour une année dans une école privée en plus du reste des dépenses pour les étudiant.e.s.

La première conséquence de la privatisation croissante de l'enseignement supérieur est un accroissement significatif du coût des études pour les étudiant.e.s, dû avec des montants exorbitants des frais d'inscription dans le privé. Ces derniers s'accroissent de plus significativement d'année en année. On estime l'augmentation moyenne des tarifs en école de commerce à 68% entre 2008 et 2018.

Certaines formations ne sont **quasiment accessibles que via les école privées** :

- Ecole de journalisme
- Design, communication visuelle
- Jeux vidéo, animation 3D
- Hôtellerie

Exemples de frais d'inscription dans le privé			
Ecole	Ville	Diplôme	Prix annuel
Institut Lyfe	Lyon	Diplôme en management international des arts culinaires	13 500€
emlv	versailles	Programme Grande École	12 000€
			12 000€
			12 000€
			12 000€
			12 000€
		Bachelor en sciences du management digital et business international	8 300€
			8 300€
			8 300€
			8 300€
			8 300€
Bachelor en sciences du management – affaires et relations internationales	8 300€		
	8 300€		
	8 300€		

Avec ces niveaux exorbitant de frais d'inscription beaucoup d'étudiant-e-s sont obligé-e-s de se salarier ou de s'endetter pour financer leurs études, partant ainsi avec un handicap dans les études puis dans la vie active.

Alors que l'âge moyen du premier emploi stable recule d'année en année, il est aujourd'hui de 28 ans. Cela implique une précarisation de la jeunesse a vie. Le chômage est de plus en plus élevé.

Une double peine pour les plus précaires

2173 euros c'est le coût de la vie par mois en moyenne pour un étudiants qui est dans une école privée ! Il y a donc, entre les étudiants dans le public et dans le privé, une différence de 77,24% du coût de la vie. Un.e étudiant.e.s dans le privé devra déboursier en moyenne 947 euros / mois de plus qu' un.e étudiant.e dans le public.

Différence du coût de la vie pour un-e étudiant-e dans le privé				
	Frais d'inscription		Coût de la vie	
	Public	Privé	Public	Privé
		178,00 €	11542,22 €	1226,00 €
Différence	11 364,22 €		947,00 €	
	6384,39%		77,24%	

L'UNEF revendique :

- +20 % de budget pour les universités sur 5 ans ;
- Création de 100 000 places dans les filières sous tension ;
- Recrutement massif de personnels enseignants et administratifs.
- Fin des subventions aux écoles à but lucratif ;
- Contrôle démocratique des fonds versés aux EESPIG ;
- Encadrement strict des frais d'inscription.
- Suppression de Parcoursup ;
- Accès libre à la licence ;
- Renforcement de l'orientation dès le lycée.

De l'argent public qui finance l'enseignement privé

Alors que les étudiant·e·s de l'enseignement supérieur public subissent une précarité sans précédent avec un coût de la vie qui explose, une sélection à l'entrée de l'université toujours plus forte et des services publics sous-financés, le gouvernement continue paradoxalement de financer massivement l'enseignement privé.

À travers le système de labellisation, le gouvernement accorde aux écoles privées une légitimité qui leur ouvre l'accès à des financements publics considérables. Cette reconnaissance s'accompagne d'avantages financiers directs : subventions publiques, éligibilité aux bourses sur critères sociaux pour leurs étudiant·e·s, financements européens et régionaux, soutien politique.

Les critères de labellisation, présentés comme garants de qualité, favorisent en réalité les établissements disposant déjà de moyens financiers importants et de réseaux influents. Cette sélectivité renforce la hiérarchisation de l'enseignement supérieur et légitime un système à deux vitesses où l'enseignement privé bénéficie d'un prestige artificiellement construit par l'État.

Le projet de loi de modernisation des universités prévoit d'étendre la CVEC aux établissements privés. Cette mesure, présentée comme un "encadrement" du secteur privé, constitue en réalité un nouveau financement public déguisé en faveur de ces établissements. Les écoles privées pourront ainsi bénéficier de cet impôt payé par les étudiant·e·s pour financer des services qui devraient être à leur charge, tout en continuant à pratiquer des frais de scolarité prohibitifs. Sous couvert de "réguler" le secteur privé, ce projet détourne une taxe initialement créée pour compenser le sous-financement du service public en cadeau au secteur privé.

Face aux frais de scolarité exorbitants des établissements privés pouvant atteindre une dizaine de milliers d'euros par an, de nombreux·es étudiant·e·s sont contraint·e·s de recourir aux prêts étudiants. Cette solution, présentée comme un "investissement dans l'avenir", condamne en réalité les étudiant·e·s à une précarité à vie. Avec l'âge moyen d'accès au premier emploi stable qui recule constamment, les jeunes diplômé·e·s passent leurs premières années de vie active à rembourser leurs prêts étudiants, retardant ainsi l'accès à l'autonomie.

Ce système organise la reproduction sociale : les étudiant·e·s issu·e·s de familles aisées bénéficient de garanties parentales facilitant l'accès au crédit, tandis que ceux·elles de milieux populaires subissent des conditions d'emprunt plus difficiles ou y renoncent. L'endettement différencié selon l'origine sociale perpétue les inégalités bien au-delà des études.

Paradoxalement, alors que l'État finance indirectement les établissements privés, leurs étudiant·e·s se trouvent souvent privé·e·s de l'accès aux services du CROUS : accès limité aux restaurants universitaires, absence de logements étudiants à tarification sociale à proximité, services sociaux insuffisants. Cette situation crée une double peine pour les étudiant·e·s du privé issu·e·s de milieux populaires, qui paient des frais de scolarité élevés sans bénéficier des services publics de proximité, les précarisant toujours plus.

Plutôt que d'investir massivement dans le développement du réseau des œuvres, le gouvernement préfère subventionner indirectement le secteur privé, privant l'ensemble des étudiant·e·s de services publics de qualité.

En finançant le secteur privé tout en sous-finançant l'enseignement supérieur public, l'État organise une hiérarchisation et une marchandisation de l'enseignement supérieur. L'enseignement public reste accessible, même si difficilement à cause de la sélection, mais sous-financé tandis que l'enseignement privé, financé par l'argent public, développe son attractivité. Cette dynamique légitime un système éducatif à plusieurs vitesses financé par les financements publics au profit d'un secteur qui précarise à vie ses étudiant·e·s.

Face à cette situation, l'UNEF revendique l'arrêt des subventions directes et indirectes aux établissements privés, le réinvestissement massif de l'argent public dans l'enseignement supérieur public, l'abandon du projet d'extension de la CVEC au secteur privé et du projet de loi Modernisation et Régulation des universités dans sa globalité. Il est temps de faire un choix politique clair : assumer et financer à hauteur des besoins un service public de l'enseignement supérieur fort, émancipateur et égalitaire plutôt que de financer un système privé qui creuse les inégalités sociales avec l'argent de tou·te·s.

PARTIE 6 - UN PROJET DE SOCIÉTÉ À APPLIQUER POUR LA JEUNESSE URGEMMENT

I- L'ALLOCATION D'AUTONOMIE : SEULE RÉPONSE STRUCTURELLE À LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

L'allocation d'autonomie constitue le volet financier du statut social étudiant. Pour garantir l'émancipation des étudiant·e·s, il est essentiel pour chacun·e d'avoir une situation financière permettant cette émancipation. L'Allocation d'autonomie est donc un volet important du statut social étudiant.

Une allocation pour tou·te·s

L'universalité de l'allocation est un critère central de notre projet. En effet, l'émancipation des jeunes doit aussi être permise pour les étudiant·e·s que les familles ont les moyens d'aider financièrement mais dont les choix d'avenir sont différents. Chaque jeune doit pouvoir avoir les moyens de faire ses propres choix d'avenir et les difficultés financières ne doivent pas constituer une entrave. Le salariat ne doit plus constituer une condition de l'autonomie, c'est à l'Etat de garantir le droit de chaque jeune de pouvoir s'émanciper de son carcan familial.

Un montant suffisant pour réussir ses études

Aujourd'hui, le budget moyen d'un·e étudiante pour est de 1226,00 € par mois et le montant des courses est largement insuffisant pour permettre aux boursier·e·s de s'en sortir. De plus, 77% des étudiant·e·s sont exclu·e·s du système de bourse ce qui les contraint de se salarier et de dépendre fortement des aides familiales. Les étudiant·e·s doivent pouvoir se consacrer entièrement à leurs études et à la construction de leur avenir. Il est donc nécessaire que le montant de l'Allocation d'autonomie puisse permettre à chacun·e de vivre décemment. Nous revendiquons donc que le montant soit calculé au niveau du seuil de pauvreté, soit 1216 euros pour 2025.

Ce montant doit être accompagné d'une revalorisation des APL de minimum 20% pour permettre d'atteindre le budget mensuel d'un·e étudiant·e notamment en Ile de France.

II- RÉINVESTISSEMENT MASSIF DE L'ÉTAT DANS SES SERVICES PUBLICS : UNIVERSITÉS ET CROUS

Depuis le premier mandat d'Emmanuel Macron, le réseau et les universités sont structurellement sous-financé.

En effet, le montant de la subvention de charge de service public (SCSP) de nombreux CROUS restent en très grandes difficultés financières.

La précarisation du réseau des œuvres et des universités entache sa capacité à lutter contre la précarité étudiante et à relancer une politique de rénovation et de construction de structure de logements ou de restauration ambitieuse et de rénover leurs bâtiments.

De plus, l'État se targue de la création de fonds d'urgence de solidarité pour aider les CROUS les plus en difficulté. Cependant cette mesure est une imposture absolue puisque seulement 11 millions ont été dégagés, ce qui couvre à peine le déficit d'un des trois CROUS en déficit grave.

Nous voyons bien qu'encore une fois, quand il s'agit des étudiant-e-s le gouvernement se contente d'effet d'annonce sans aucun fond, ce qui est d'autant plus intolérable quand on sait que seul le CROUS peut faire face à la précarité étudiante de manière structurelle via ses trois premières missions, le logement la restauration et les aides sociales. En réalité, le gouvernement a présenté cette année un budget "pansement" pour le réseau des œuvres dont l'augmentation n'est dû qu'à la compensation de l'augmentation des dépenses de fluides, l'augmentation du point d'indice et le maintien du repas à 1 euro pour les étudiant-e-s boursier-ère-s.

L'UNEF estime que ce budget est indigne des missions portées par les CROUS et qu'une véritable politique de financement devrait être reprise, cette politique prendrait à la fois en compte les réalités territoriales des CROUS et les besoins de financer des projets dans les sites hors des villes universitaires, mais également les difficultés financières des CROUS et le besoin de remettre les budgets à l'équilibre sans penser à rendre les CROUS et leur modèle économique rentable. Seulement une dizaine de projets de rénovations seront menés à bien cette année. Cela montre bien le sous-investissement qui pétrifie le CROUS dans l'ensemble de ses missions. L'UNEF a alerté pendant plusieurs années sur les dangers du désinvestissement massif, le besoin de lancer des grands projets et de financer le réseau à hauteur de ce dont les étudiant-e-s ont besoin en cohérence avec la démocratisation de l'enseignement supérieur. C'est pour cela que l'UNEF demande l'ensemble des 500 millions d'euros promis par le gouvernement pour que le système de bourses soit réellement mis sur la table. En effet, seuls 220 millions ont réellement été versés au système.

Les universités sont dans la même situation que le réseau des œuvres. Cette année plus de 80% des universités étaient en déficit. Cela freine l'intégralité des projets des universités et cela entache durablement le fonctionnement de ces dernières. Les universités ne sont pas en mesure d'embaucher des enseignant-e-s à mettre devant les groupes de TD, les faisant diminuer et privilégiant les CM, dont les qualités pédagogiques sont bien moins bonnes. Les constructions de nouveaux bâtiments pour accueillir le nombre croissant d'étudiant-e-s sont rendus impossible et ces derniers s'entassent dans des amphithéâtre et des salles de TD.

Les conditions se dégradent aussi pour les personnels puisque le nombre de BIATTS diminue, ce qui entraîne une baisse du nombre de secrétaire de scolarité, de personnels dans les bibliothèques et dans les services...

L'UNEF exige l'augmentation du budget de l'université de 8 milliards d'euros de manière immédiate et une augmentation récurrente de 1.5 milliards d'euros par an. Cela devrait permettre d'avoir des conditions d'études dignes dans l'ensemble des universités.

III- ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR GRATUIT ET OUVERT À TOU-TE-S

Abrogation des frais d'inscriptions différenciés

Depuis 2019 et la mise en place du plan cyniquement intitulé "Bienvenue en France", les étudiant-e-s étranger-e-s hors Union européenne subissent une discrimination inadmissible : leurs frais d'inscription ont été multipliés par 16, passant de 175€ à 2850€ pour une licence et de 254€ à 3879€ pour un master en 2025. Cette mesure raciste et xénophobe constitue une rupture fondamentale avec le principe d'accès égalitaire à l'éducation.

Les conséquences sont dramatiques : les étudiant-e-s étranger-e-s, déjà exclu-e-s du système de bourses sur critères sociaux et de la plupart des aides sociales, voient leur précarité s'aggraver de manière exponentielle. En 2023, ils et elles représentaient 53% des bénéficiaires des aides d'urgence ponctuelles du CROUS, témoignage d'une détresse sociale que le gouvernement organise lui-même.

Malgré un large refus de la communauté universitaire lors de sa mise en place, de plus en plus d'universités se voient contraintes d'appliquer ces frais différenciés, victimes du chantage budgétaire exercé par l'État. Cette situation transforme progressivement nos universités en institutions à deux vitesses, où l'origine géographique détermine l'accès à l'éducation.

L'UNEF exige l'abrogation pure et simple de ce dispositif discriminatoire et réaffirme la nécessité d'un enseignement supérieur ouvert à tou-te-s, sans distinction de nationalité.

Suppression de la CVEC

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), créée en 2018, est une taxe injuste et opaque qui fait payer aux étudiant-e-s les conséquences du désinvestissement et du désengagement de l'État dans le financement de la vie étudiante. Passée de 90€ à sa création à 105€ en 2025, soit une augmentation de 16,67% en seulement 7 ans, cette taxe illustre parfaitement la stratégie du gouvernement de faire payer aux étudiant-e-s le prix de son désinvestissement.

Pire encore, cette taxe s'ajoute aux autres charges qui pèsent sur les étudiant-e-s dans un contexte où leur reste à vivre ne cesse de diminuer. Pour les étudiant-e-s les plus précaires, ces 105€ annuels représentent une charge supplémentaire insupportable qui peut les contraindre à renoncer à certains besoins essentiels.

L'UNEF revendique la suppression pure et simple de la CVEC et exige que l'État assume pleinement le financement de la vie étudiante et des services publics.

Cette suppression doit s'accompagner d'un réinvestissement massif de l'État dans le CROUS, seul moyen de garantir un service public de qualité accessible à tou-te-s les étudiant-e-s sans exception.

Fin de la sélection à l'université

Des solutions doivent être trouvées dans l'immédiat pour les jeunes qui sont sans inscription à l'heure actuelle. Pour cela, 20 000 places en licence, BTS, BUT et IFSI doivent être créées en urgence dès cette année, ainsi que 10 000 places en master et 40 000 en Licence sur l'ensemble du territoire. Pour cela, des moyens conséquents doivent être déployés en urgence. En outre, l'obligation doit être instaurée pour l'ensemble des formations, et non pas uniquement les licences universitaires, d'accepter des candidat-e-s tant que leurs capacités d'accueil ne sont pas atteintes. Cette règle doit notamment être mise en œuvre pour les filières de master.

Pour permettre à terme que l'ensemble des jeunes puissent étudier dans la filière et le lieu de leur choix, une étape essentielle est la création massive de places dans l'enseignement supérieur. Un plan de création de places sur 5 ans doit ainsi être lancé immédiatement, pour permettre la création au total de 130 000 places en première année de licence, des formations de santé (notamment les IFSI), de BTS et d'IUT et 30 000 places en master. A ces places s'ajoutent celles qui devront être créées en conséquent en 2ème et 3ème année dans les formations post bac et en deuxième année de master. Un cadrage national des capacités d'accueil des établissements par domaine de formations doit être mis en œuvre de façon à s'assurer de la création effective de ces places. Ces créations de places impliquent l'acquisition de nouveaux locaux et l'embauche de plus d'enseignant·es par des établissements déjà existants, mais aussi la création de nouveaux établissements. L'UNEF défend notamment la fondation de deux nouvelles universités. Concernant les créations de places à l'université, celles-ci doivent se faire dans les formations les plus demandées : dans les formations de santé, en STAPS, en psychologie, en droit, en économie et gestion ou encore en sciences de la vie. En santé, le numerus apertus, nouvellement créé, doit être supprimé et des places créées massivement. Ces mesures doivent emmener à la création de 3 à 4 universités de taille moyenne.

Unification du Service public de l'enseignement supérieur

L'UNEF est fermement convaincue de la nécessité d'unifier le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de garantir la protection des étudiant·es ainsi que l'ensemble des acteurs universitaires. Il est impératif de lutter contre un système d'enseignement à plusieurs vitesses qui entraîne une sélection sévère, des frais d'inscription élevés et des inégalités pédagogiques.

À cet égard, nous estimons qu'il est essentiel de mettre en place un cadre national pour l'ensemble des formations, cursus et établissements de l'enseignement supérieur. Ce dispositif vise à garantir l'égalité entre les étudiant·es, à prévenir les dérives et à préserver un enseignement accessible à tous·tes. Les différences entre les écoles et les universités créent des rivalités qui engendrent une concurrence entre les différentes composantes de l'enseignement supérieur public.

Il est également urgent de regrouper tous·tes les étudiant·es d'un cursus universitaire sous la responsabilité du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. En effet, un trop grand nombre d'étudiant·es échappent à la vigilance de ce ministère, ce qui compromet la protection pédagogique et sociale de cette population.

L'unification du service de l'enseignement supérieur doit également s'accompagner d'une réglementation nationale des frais d'inscription pour l'ensemble des formations délivrant des diplômes reconnus par l'État. En effet, les frais d'inscription dans certains établissements leur confèrent des possibilités d'investissement bien plus importantes que dans le système public, notamment en termes d'accompagnement des étudiant·es. Ce système élitiste perpétue la reproduction sociale et entrave la démocratisation des études supérieures. Le savoir doit être un service public accessible à tous·tes et doit être financé de manière adéquate pour répondre aux besoins considérables.

Enfin, nous revendiquons également l'établissement d'un référentiel national commun des acquis et des qualifications pour les diplômes d'un même domaine de formation, de manière à atténuer la concurrence entre les établissements.

L'une des étapes cruciales de cette unification consiste à rapprocher les différents établissements de l'enseignement supérieur public et à garantir l'égalité des droits entre les étudiant·e·s à l'université et ceux·celles dans les écoles.

Dans cette perspective, l'UNEF s'engage résolument à défendre ces principes et à promouvoir une réforme ambitieuse du système d'enseignement supérieur afin de garantir à tous·tes les étudiant·e·s un accès équitable à une éducation de qualité.

QU'EST CE QUE L'UNEF ?

L'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) est le principal syndicat étudiant de France. Présent dans la plupart des villes universitaires, l'UNEF s'investit pour l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiant-e-s de l'enseignement supérieur.

Organisation indépendante du gouvernement, des syndicats professionnels et des mouvements politiques, réunissant les étudiant-e-s de toutes les villes et toutes les filières, l'UNEF s'organise en sections locales pour défendre au mieux les intérêts matériels et moraux des étudiant-e-s sur chaque territoire.

INFORMER

Être étudiant-e est synonyme de difficulté quotidienne. Par son activité, l'UNEF permet à ses adhérent-e-s de se former sur le système universitaire. L'UNEF informe également les étudiant-e-s de leurs droits : accès aux aides sociales, droits durant les études et les examens, procédures administratives pour les étudiant-e-s étranger-ère-s, droit à la poursuite d'études, etc.

DÉFENDRE

La défense des étudiant-e-s est la colonne vertébrale de l'UNEF. Notre syndicat est en effet présent sur les campus pour défendre les droits des étudiant-e-s de façon individuelle ou collective. En tant que principal syndicat étudiant de France, l'UNEF accompagne chaque personne qui rencontre un problème de logement, d'examen, d'inscription, de bourse...

De plus, l'UNEF milite pour la défense des intérêts physiques et moraux des étudiant-e-s ainsi que pour améliorer nos conditions de vie et d'étude. De ce fait, nous soutenons et nous mobilisons pour la mise en place de politiques publiques en faveur des étudiant-e-s et de la jeunesse ainsi qu'un investissement massif de l'Etat dans l'enseignement supérieur.

De cette façon, l'UNEF a activement participé aux mouvements des derniers mois contre la réforme des retraites, la précarité étudiante et le déni de démocratie. Grâce aux revendications de l'UNEF et à la mobilisation, le gouvernement a été contraint d'augmenter le budget des aides sociales de 500 millions d'euros.

De plus, le rapport de force qu'exerce le syndicat grâce à ses syndicalistes et à ses élu-e-s notamment dans les CROUS et au CNOUS permettent d'obtenir des victoires locales et nationales (gel des loyers, baisse des prix dans certaines cafétérias, ...).

ORGANISER LA SOLIDARITÉ

L'UNEF cherche à créer un écosystème solidaire sur les campus via notamment la mise en place de permanences syndicales pour répondre aux questions des étudiant-e-s, un travail régulier avec les associations afin de dynamiser les campus universitaires ou encore via l'organisation de bourses aux livres à la rentrée. Cette année, l'UNEF a notamment continué les distributions alimentaires sur plusieurs campus et menée des actions de solidarité dans les résidences universitaires.

NOTRE PARTENAIRE

LOCService.fr

Location & Colocation
entre particuliers

A propos de LocService :

Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService.fr a créé il y a plus de 20 ans le concept de mise en relation inversée dans l'immobilier. Avec LocService.fr, aucun frais d'agence, le candidat renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le contactent directement. LocService.fr permet ainsi de louer rapidement un appartement, une chambre ou une maison partout en France. Le site compte près de 2,8 millions d'utilisateurs particuliers à son actif et 94% d'avis favorables.

ANNEXE

		Etudiant non boursier cohabitant en province		Etudiant non boursier décohabitant en province		Etudiant boursier échelon Obis décohabitant en province		Etudiant boursier Obis décohabitant IDF	
Les dépenses		2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Dépenses obligatoires	Frais d'inscriptions	175,00 €	178,00 €	175,00 €	178,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	CVEEC	103,00 €	105,00 €	103,00 €	105,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses incompressibles	Restauration	409,91 €	414,49 €	409,91 €	414,49 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €	120,00 €
	Electricité	0,00 €	0,00 €	411,47 €	577,32 €	411,47 €	577,32 €	411,47 €	577,32 €
	Assurance habitation	0,00 €	0,00 €	142,91 €	164,42 €	142,91 €	164,42 €	172,25 €	170,82 €
	Téléphone	299,98 €	275,88 €	299,98 €	275,88 €	299,98 €	275,88 €	299,98 €	275,88 €
	Frais bancaires	126,65 €	131,59 €	126,65 €	131,59 €	126,65 €	131,59 €	126,65 €	131,59 €
	Internet	0,00 €	0,00 €	407,88 €	358,88 €	407,88 €	358,88 €	407,88 €	358,88 €
	Services médicaux	54,84 €	58,54 €	54,84 €	58,54 €	54,84 €	58,54 €	54,84 €	58,54 €
	Mutuelle	330,00 €	342,00 €	330,00 €	342,00 €	330,00 €	342,00 €	330,00 €	342,00 €
Masse de consommation	Alimentation	2 625,36 €	2 676,96 €	3 642,69 €	3 714,28 €	3 642,69 €	3 714,28 €	3 642,69 €	3 714,28 €
	Produits d'hygiène et entretien	219,00 €	223,61 €	309,79 €	306,44 €	309,79 €	306,44 €	309,79 €	306,44 €
	Habillement	561,63 €	565,50 €	561,63 €	565,50 €	561,63 €	565,50 €	561,63 €	565,50 €
	Livres	302,99 €	309,54 €	302,99 €	309,54 €	302,99 €	309,54 €	302,99 €	309,54 €
	Loisirs	656,56 €	659,89 €	656,56 €	659,89 €	656,56 €	659,89 €	656,56 €	659,89 €
Moyennes par villes universitaires	Transports	216,16 €	218,89 €	216,16 €	218,89 €	183,46 €	180,41 €	382,40 €	392,30 €
	Logements	0,00 €	0,00 €	6 036 €	6 157 €	6 036 €	6 157 €	10 031 €	10 282 €
Total ressources	Aides au logements annuelles	0,00 €	0,00 €	2 196 €	2 292 €	2 796 €	2 928 €	2 628 €	2 748 €
	Bourse annuelle	0,00 €	0,00 €	0 €	0 €	1 454 €	1 454 €	1 454 €	1 454 €
	Total aides au logements + bourses	0,00 €	0,00 €	2 196 €	2 292 €	4 400 €	4 382 €	4 082 €	4 202 €
Reste à charge	RAC annuel	5 864,92 €	6 159,90 €	11 419,53 €	11 444,62 €	9 187,25 €	9 539,64 €	13 728,13 €	14 062,99 €
	RAC mensuel	488,74 €	513,33 €	951,63 €	953,72 €	765,60 €	794,97 €	1 144,01 €	1 171,92 €

unef
le syndicat étudiant

PRESSE@UNEF.FR
07 77 80 65 39